

Vent

Audience du 18 septembre 2024

RG 22/00151

JEX
REÇU LE
05 SEP. 2024
SAISIES IMMOBILIERES

**DIRE RELATIF A LA COPROPRIETE**

L'an Deux Mil Vingt-Quatre et le 3 septembre 2024

Au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, par devant Nous greffier soussigné,

A comparu Maître Pascale REGRETTIER membre de la SCP HADENGUE & Associés, Avocats à la Cour, demeurant 7 Rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) et du TRESOR PUBLIC agissant par Madame le comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES YVELINES, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000)

Laquelle pour compléter les renseignements figurant au cahier des conditions de ventes, informe les amateurs qu'aucune information ne lui a été communiquée s'agissant de l'administration du syndicat des copropriétaires.

Elle n'est donc pas en mesure d'informer les amateurs sur la représentation ou non du syndicat des copropriétaires par un syndic, ni de communiquer les informations prévues à l'article L 721-2 du Code de la construction et de l'habitation.

Les amateurs en sont informés et en feront leur affaire personnelle sans recours possible contre le poursuivant.

Et elle a signé avec Nous, Greffier.

